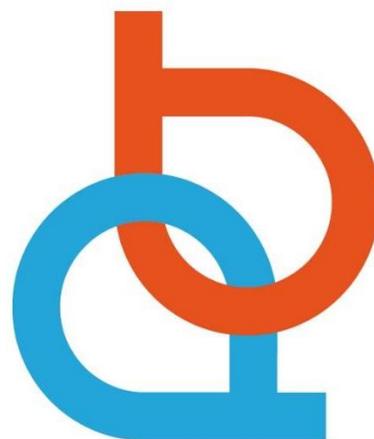


« TRAVAILLER ENSEMBLE POUR FAIRE L'AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE »

ORIENTATIONS STRATEGIQUES – PERIODE 1 : 2014/2016

>>>>> BILAN _ 2014 | 2016 <<<<<



ALZETTEBELVAL

GECT | Groupement Européen
de Coopération Territoriale

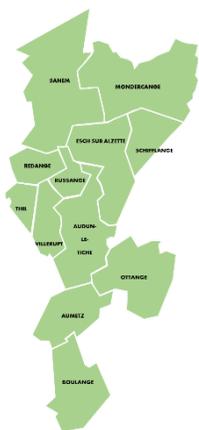
A. le GECT Alzette Belval ?

Le 8 mars 2013, le Groupement Européen de Coopération Territoriale Alzette Belval a été installé. Né d'une initiative locale avec la volonté des communes françaises et luxembourgeoises du territoire de renforcer leurs coopérations, sa création a été appuyée par les Etats et les collectivités territoriales concernés avec une volonté affichée dès 2008.

Ce GECT a été créé afin de disposer d'un outil pérenne pour renforcer le partenariat transfrontalier. **Il doit, pour ce faire, développer sur le territoire Alzette Belval une agglomération transfrontalière et novatrice fondée sur les principes de développement durable** et du vivre ensemble

Le GECT Alzette Belval, en quelques chiffres

(sources : INSEE RP2008, RP2013, STATEC 2016, PROSUD « INDICES SUD2014 »)



12 communes / 141 km²



93 624 hab.



26 774 emplois (*en 2014*)

B. Stratégie d'actions | période 1 : 2014/2016

En décembre 2014, les membres de l'Assemblée Générale ont définitivement adopté la stratégie « Travailler ensemble pour faire l'agglomération transfrontalière – ORIENTATIONS STRATEGIQUES – PERIODE 1 : 2014-2016 » arrêtée en première lecture lors de l'AG du 24/06/2014. Cette dernière a été le premier cadre fixé pour l'action du GECT Alzette Belval. Elle concourait à engager des actions visant à faire une agglomération transfrontalière pour ses habitants et la doter d'un avenir commun pour s'inscrire dans des stratégies supérieures (cf. détail ci-après).

UNE AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE POUR SES HABITANTS

Construire un territoire de soins transfrontalier,

↕ SANITAIRE – O1/O2 : Trouver un accord concernant l'aide médicale d'urgence et faciliter l'accès aux soins transfrontaliers.

Imaginer des passerelles en matière de formation et d'éducation pour que la jeunesse s'inscrive dans l'Europe,

↕ EDFORMA – O1 : Encourager la création de formation professionnelle transfrontalière.

↕ EDFORMA – O2 : Initier les échanges et les partages scolaires.

AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE : CONSTRUIRE UN AVENIR COMMUN POUR S'INSCRIRE DANS DES STRATEGIES SUPERIEURES

Elaborer un schéma de développement - cohérence interne et vision d'avenir commune,

↕ PLANIF – O1 : Mise en commun des documents de planification existants.

↕ PLANIF – O2 : Elaborer un schéma de développement pour l'agglomération transfrontalière.

Positionner ce territoire comme une agglomération durable,

↕ ENR – O1 : Accompagner (par l'échange formatif) l'émergence d'une agglomération énergétiquement responsable.

↕ ECOD – O1 : Développer les filières courtes.

↕ DOUX – O1 : Encourager la mobilité durable.

Veiller à la mise en place d'action pour une mobilité de proximité efficace et durable,

 PROX – O1 : Optimiser l'existant en matière de transports en commun.

 PROX – O2 : Trouver un système de tarification permettant l'usage de proximité.

Encourager les rencontres et favoriser le vivre ensemble de populations aujourd'hui seulement voisines.

 RECEN – O1 : Etablir un recensement dynamique des activités.

 RECEN – O2 : Devenir un relais d'information pour les manifestations.

 VISAVIS – O1 : Encourager et Faciliter les initiatives et projets de gré à gré.

Devenir un acteur de la solution transport pour les travailleurs frontaliers,

 FLUX – O1 : Accroître les dessertes et réduire la thrombose.

Porter le territoire d'Alzette Belval comme un territoire de loisirs.

 POSI – O2 : Inscrire le GECT Alzette Belval dans les démarches d'envergure supérieure.

Cette stratégie a permis de guider la concrétisation et le suivi des actions ou projets tout au long des années 2014 à 2016.

C. Un bilan pour fixer le cadre 2017/2020

En octobre 2016 et sur la base des réalisations de ces dernières années, les membres du Bureau ont décidé de mettre à jour ce premier cadre d'actions en rédigeant des orientations stratégiques pour une seconde période. A cet effet, il est apparu indispensable d'établir un bilan de l'action menée entre 2014 et 2016 afin d'en tirer des enseignements et de réorienter en conséquence l'action du GECT Alzette Belval.

Pour la première période 2014-2016, les membres avaient retenu 2 objectifs, 8 déclinaisons thématiques et 15 « orientations » pour guider l'action du GECT.

Le présent document dresse le bilan global de l'action et du rôle du GECT Alzette Belval depuis 2014 (C1) et présente une vision chiffrée et détaillée des actions et résultats (C2).

C1. Des éléments généraux

UN PREMIER PAS POUR UN AVENIR COMMUN...

_ Le GECT Alzette Belval : un outil pour se positionner vis-à-vis d'autres strates

Les membres du GECT ont souhaité se doter d'un outil unique de coopération transfrontalière. Après ces premières années d'existence, il ressort que l'outil «GECT» permet en premier lieu de stabiliser la coopération transfrontalière locale mais également d'asseoir juridiquement l'existence de l'agglomération transfrontalière d'Alzette Belval, tant vis à vis des autorités locales que nationales ou européennes.

Il faut donc comprendre le rôle intrinsèque d'une telle structure dotée d'un exécutif franco-luxembourgeois clair et d'une équipe dédiée. Le seul fait d'exister donne une position claire au territoire d'Alzette Belval qui conçoit son avenir en transfrontalier.

Par ailleurs, le GECT Alzette Belval a, aux yeux des autres partenaires, une légitimité sur les questions franco-luxembourgeoises. Et même, si l'échelon n'est pas celui de la décision, il peut être celui de la réflexion et du renvoi vers d'autres niveaux des problématiques liées à la frontière (et qui peuvent donc intéresser les habitants de toute la bande frontalière franco-luxembourgeoise).

Quelques exemples :

Le GECT Alzette Belval est associé aux travaux du CCDT et de la Grande Région. Il entretient des relations de travail avec Euregio SaarLorLux pour partager des problématiques et donc « faire valoir » ses positions. Il est également associé aux réflexions nationales dès lors qu'elles relèvent des relations transfrontalières FR/LU comme par exemple pour les travaux menés par la CIG franco-luxembourgeoise.

_ **Le GECT Alzette Belval** est également, depuis sa création, utilisé comme **un facilitateur**. Du fait de sa position « sur la frontière » et de sa légitimité, il peut facilement solliciter l'une ou l'autre autorité française ou luxembourgeoise sur divers sujets. Le panel large de ses membres, lui permet également d'avoir des relais opérants de chaque côté de la frontière permettant d'obtenir « plus facilement » des réponses aux questions soulevées (souvent par les membres de « l'autre versant »). En effet, les réponses sont plus fréquentes ou rapides suite à une interrogation introduite par le GECT Alzette Belval que lors de la saisine par un de ses membres ou par un acteur local.

Enfin, le travail visant à asseoir l'agglomération transfrontalière d'Alzette Belval permet d'analyser toutes les problématiques par le prisme territorial en se « détachant » des questions de compétences ou de légitimité d'actions. Le GECT n'a pas de compétences aussi il peut être saisi, ou s'autosaisir, de toutes thématiques jugées utiles à la concrétisation de l'agglomération transfrontalière d'Alzette Belval.

Ce qui est donc vu parfois comme un obstacle ou un frein pour le développement des GECTs a été ici utilisé comme une opportunité.

Certes, le GECT peut être considéré comme un outil peu opérant, mais cela laisse surtout une souplesse pour l'action permettant d'adapter les modes d'interventions en fonction de chaque situation.

Ainsi, pour des sujets comme le sport ou le tourisme, le partenariat transfrontalier se fait sans cadre formel et évoluera vers des accords bilatéraux ou multilatéraux selon le projet développé, alors que d'autres thématiques, comme la mobilité, nécessitent davantage d'écrits officiels, de structurations en groupe technique et politique, de validations échelonnées par les exécutifs engagés,...

Il s'agit ici uniquement des projets de collaborations transfrontalières sans financement conjoint, dans la mesure où, à eux seuls, les cofinancements exigent des accords écrits de référence.

_ **Le GECT** est également utilisé comme **un « accès » vers les financements européens** et une veille vers les opportunités. Il a d'ailleurs reçu le soutien d'INTERREG VA Grande Région pour son projet « Alzette Belval, vivons ensemble ! » et est déjà partenaire méthodologique de deux autres projets :

- Alzette, objectif Qualité ! (accord de financement obtenu)
- projet sur la transition alimentaire qui sera déposé lors du prochain appel à projet fin 2016.

Il sera également associé à la réalisation d'autres projets INTERREG notamment un visant l'insertion sociale grâce à la réalisation de villes dites comestibles.

Pour conclure sur ce bilan général, il est à noter que **le GECT est un outil permettant l'unité**. En effet, depuis sa création en 2013, les partenaires engagés dans cette instance de coopération locale véhiculent et portent une vision commune de ce territoire transfrontalier. Il leur appartient d'échanger sur leurs éventuelles discordances pour porter une vision commune et unifiée de ce territoire résolument tourné vers l'autre pays.

Aussi, le GECT permet de systématiser la prise en compte du fait frontalier dans les projets et stratégies de chaque versant. L'instance n'est pas forcément associée à chaque démarche, à chaque projet, ou à chaque échange mais son existence (et/ou sa collaboration) permet d'automatiser la prise en compte du fait frontalier ou simplement de l'afficher si nécessaire.

Les contacts de plus en plus réguliers et les échanges organisés par la structure permettent de nouer des relations opérationnelles qui rendent possible la concrétisation de projets sans l'intervention du GECT, ce qui est l'objectif intrinsèque de la structure.

... MAIS UN OUTIL QUI N'EST PAS LA SOLUTION À TOUS LES PROBLÈMES TRANSFRONTALIERS

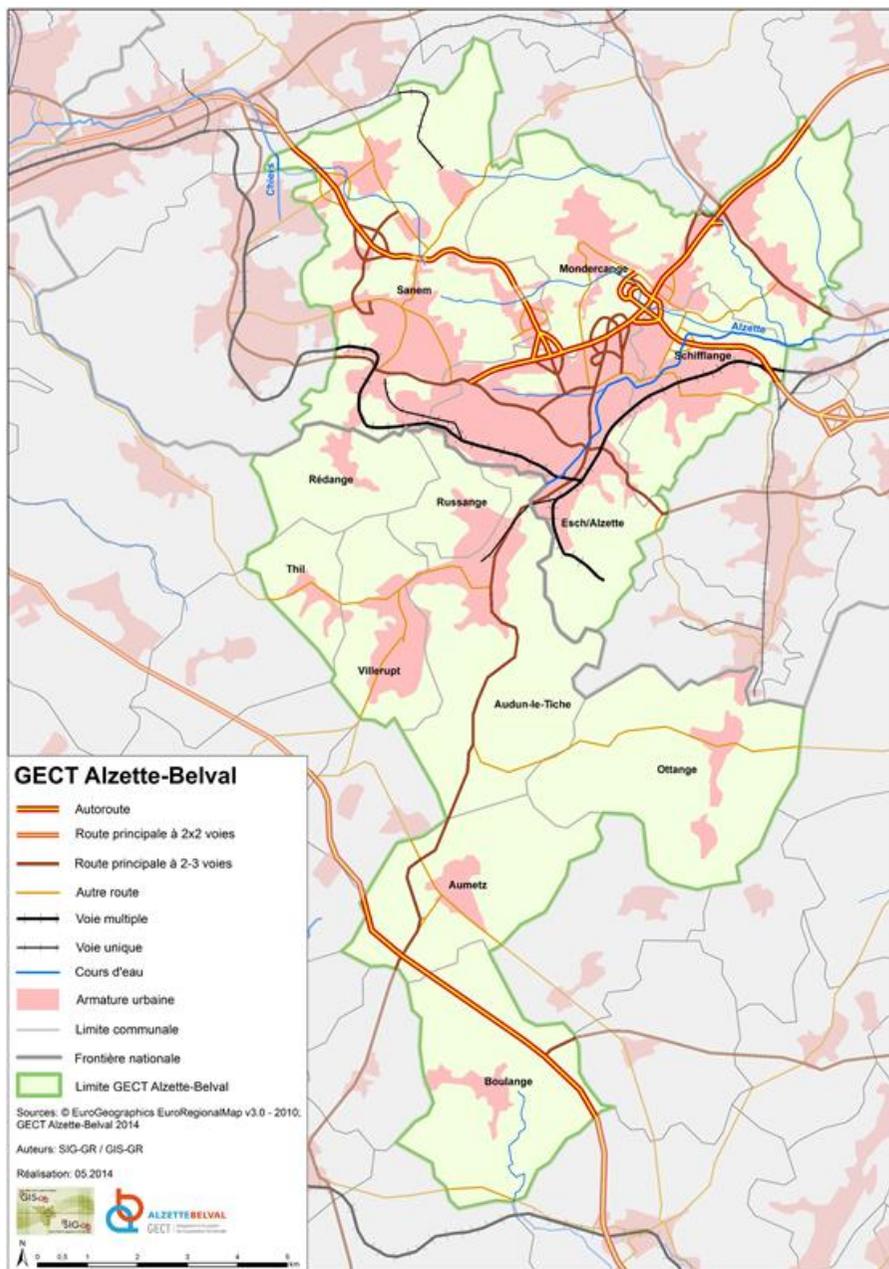
En premier lieu, le GECT Alzette Belval n'a pas de compétences légales. Son action se limite principalement à mettre les autorités en contact, à veiller à instaurer une bonne collaboration en accompagnant les démarches pour aboutir à des solutions opérationnelles au service des habitants d'Alzette Belval. De ce fait, il n'est qu'un rouage tributaire des décisions d'autres acteurs pour la concrétisation des solutions envisagées en partenariat franco-luxembourgeois.

Par ailleurs, le GECT Alzette Belval s'inscrit dans une organisation territoriale complexe tant au niveau national (présence de multiples échelons d'intervention et d'autorités compétentes) que dans la coopération transfrontalière (CIG franco-luxembourgeoise, Grande Région _ sommet et INTERREG, Euregio, réseau de villes,...). Cette réalité territoriale a des aspects positifs puisqu'il y a souvent une convergence de problématiques mais oblige également à s'inscrire dans des calendriers d'interventions ou de réflexions fixés par d'autres ou à retenir des alternatives ou priorités qui n'auraient pas été celles des membres du GECT Alzette Belval.

Enfin, l'existence d'un GECT ne supprime pas l'obligation de se plier aux règles nationales ou européennes. Il n'est pas possible de tout faire grâce à un GECT, il convient de se plier aux fonctionnements et obligations de chaque pays. Le GECT est dans ce cas utile pour trouver des solutions ou réaliser les formalités administratives nécessaires à la résolution d'aspects qui peuvent être vécus comme des obstacles à la coopération.

C2. Un état des actions et résultats

Chaque "fiche orientation" reprend les actions entreprises, les résultats ou freins rencontrés. Ces éléments remplacent les exemples indiqués dans le document initial. Le reste de la fiche est inchangé pour faciliter la lecture du bilan. Par ailleurs, et afin de conserver un bilan court et synthétique, il convient de préciser que des bilans plus détaillés pour chaque évènement ou des productions écrites plus argumentées sont disponibles directement auprès des services du GECT Alzette Belval.



ALZETTE-BELVAL, QUELLE AGGLOMERATION ?

Une agglomération transfrontalière pour ses habitants,

Une agglomération transfrontalière, un avenir commun pour s'inscrire dans des stratégies supérieures

1 • UNE AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE POUR SES HABITANTS

La notion de « chez soi » est très vague. Elle renvoie selon les individus au lieu d'habitation, de travail, de loisirs, de divertissement,... L'ambition du GECT Alzette Belval est d'aider à la création d'un sentiment d'appartenance à une agglomération transfrontalière, longtemps rêvée et, qui se concrétise aujourd'hui. Pour que les habitants d'Alzette Belval « goment » un peu plus cette frontière, l'agglomération doit leur être utile et agréable.

Pour se faire, plusieurs pistes de travail étaient envisagées :

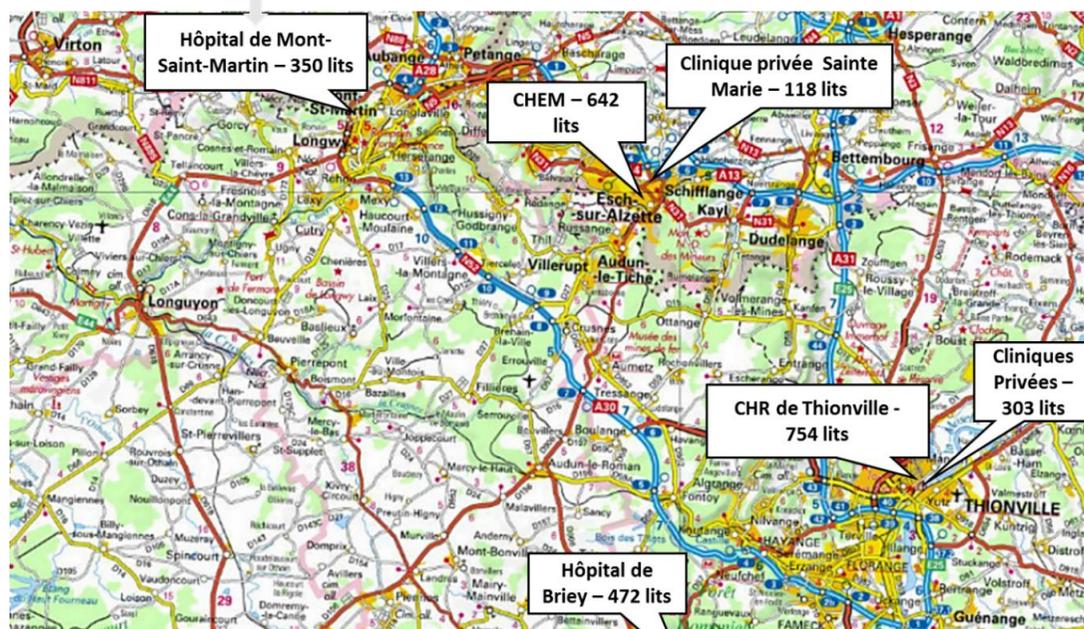
- construire un territoire de soins transfrontalier, p. 10
- imaginer des passerelles en matière de formation et d'éducation pour que la jeunesse s'inscrive dans l'Europe, p. 13
- veiller à la mise en place d'action pour une mobilité de proximité efficace et durable, p. 17
- encourager les rencontres et favoriser le vivre ensemble de populations aujourd'hui seulement voisines. p. 21

Garantir un accès aux soins à proximité

Les habitants du GECT Alzette Belval dépendent de trois hôpitaux publics, deux en France avec les hôpitaux de Mont-Saint-Martin et de Thionville et un au Luxembourg avec l'hôpital d'Esch-sur-Alzette. La prise de conscience de la proximité de structures de soins ou encore la perception d'une plus grande rapidité pour obtenir des soins de l'autre côté de la frontière (consultation de spécialistes), encouragent le versant français à souhaiter le développement d'une réelle coopération sanitaire.

La principale attente en matière de secours/santé concerne l'aide médicale d'urgence (AMU). Les dispositions actuelles (règlements européens 883/04 et 987/09 et directive 2011/24/UE relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers) permettent, sous réserve d'autorisation préalable ou de remboursement différé, d'aller se faire soigner dans le pays voisin or il n'en est pas de même pour l'AMU. Concernant l'accès aux soins quotidiens, les démarches pourraient être réellement facilitées pour faire du territoire, un territoire de soins à part entière.

Intégré à la ZOASTARLWY



SANITAIRE – O1/O2 : Trouver un accord concernant l'aide médicale d'urgence et Faciliter l'accès aux soins transfrontaliers

Les communes françaises sont éloignées de leurs hôpitaux de secteur alors que le Centre Hospitalier Emile Mayrisch situé à Esch-sur-Alzette est très proche. Aussi, une des attentes locales serait de trouver un accord permettant de désigner comme hôpital de premier recours systématique un hôpital luxembourgeois (en l'occurrence le CHEM) en cas d'accidents où la rapidité de la prise en charge du patient est primordiale pour ses chances de rétablissement (AVC, crise cardiaque,...). Parallèlement, il est déjà possible de se faire soigner dans le pays voisin, mais les démarches (notamment pour les personnes non travailleurs frontaliers) restent lourdes. Pour les faciliter la solution pourrait être la création d'une zone organisée d'accès aux soins transfrontaliers (ZOAST) permettant à une population déterminée de se rendre sans autorisation médicale préalable dans un établissement hospitalier situé de l'autre côté de la frontière et d'y recevoir des soins. Pour ce faire, les modalités administratives et financières de prise en charge des patients dans les établissements hospitaliers de part et d'autre de la frontière sont simplifiées. <http://ofbs.dims.fr/brochures.html>

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La CIG franco-luxembourgeoise travaille actuellement à la rédaction d'un accord cadre et d'un arrangement administratif concernant le meilleur accès et la continuité des soins, l'AMU,.... Des protocoles seront ensuite signés. **Le GECT doit s'inscrire dans ces démarches.**

Le GEIE LuxLorSan <http://www.luxlorsan.eu/> constitue un espace permanent de discussion, d'études et d'actions transfrontalières dans le domaine sanitaire, médico-social et de l'accès à des soins de qualité. Ce dernier agit sur le territoire de la Wallonie, du Luxembourg et de la France. Il peut aider à la mise en place de conventions « urgences » ou de ZOAST

commune	population	distance en km jusqu'à l'hôpital de zone	distance en km jusqu'à l'hôpital de Esch-sur-Alzette
Audun-le-Tiche	6152	28	5
Aumetz	2298	20	12
Boulangé	2272	19	17
Esch-sur-Alzette	32600	0	0
Mondercange	6351	5	5
Ottange	2688	23	10
Rédange	954	32	9
Russange	1049	28	5
Sanem	15047	9	9
Schifflange	9332	3	3
Thil	1615	16	9
Villerupt	9450	24	7
	89808		
CHEM - Esch-sur-Alzette			
Bel Air - Thionville			
Mont-Saint-Martin			

BILAN

_ Depuis juin 2015, une page internet du site gectalzetebelval.eu est dédiée à la communication des possibilités et solutions existantes en matière d'accès aux soins de l'autre côté de la frontière (quel que soit la situation ou le statut du patient).

_ Le GECT Alzette Belval a transmis aux autorités françaises et luxembourgeoises les attentes locales en matière de santé. Un accord cadre et des arrangements administratifs ont été annoncés à la 4^{ème} CIG. Il devrait concerner toute la zone frontalière à savoir **la Lorraine et le Luxembourg**, s'appliquer à **toute personne résidant ou séjournant temporairement dans ladite zone et nécessitant des secours et des soins d'urgences** et s'appliquer à tous les professionnels de santé (salariés et indépendants). La signature de l'accord est intervenue le 21 novembre 2016 lors de la 5^{ème} CIG.

_ Une réunion de présentation du Sudspidol a été organisée en mai 2016 afin que chacun appréhende mieux ce nouvel équipement proche de la frontière. Cet hôpital devrait être opérationnel en 2022

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. **Prendre une résolution** au sujet du problème local en matière d'Aide Médicale d'Urgence et des difficultés rencontrées pour l'accès aux soins sur l'autre versant et l'adresser à la CIG pour s'inscrire dans les processus engagés (elle pourra également être adressée aux autorités compétentes de chaque pays), > **les membres du GECT n'ont pas jugé utile de prendre une résolution. Des contacts réguliers avec les parties prenantes ont cependant été assurés.**
2. **Communiquer sur les possibilités et solutions existantes**, devenir le relais local des avancées (droit européen, accord cadre bilatéral,...) > **FAIT**
3. Si nécessaire et à une échelle locale, **proposer l'organisation d'échanges, de présentations vers les acteurs locaux** qui feront la réussite ou non de tels dispositifs.
> **Une réunion sera organisée à l'exemple de celle pour le Sudspidol dès signature des accords.**

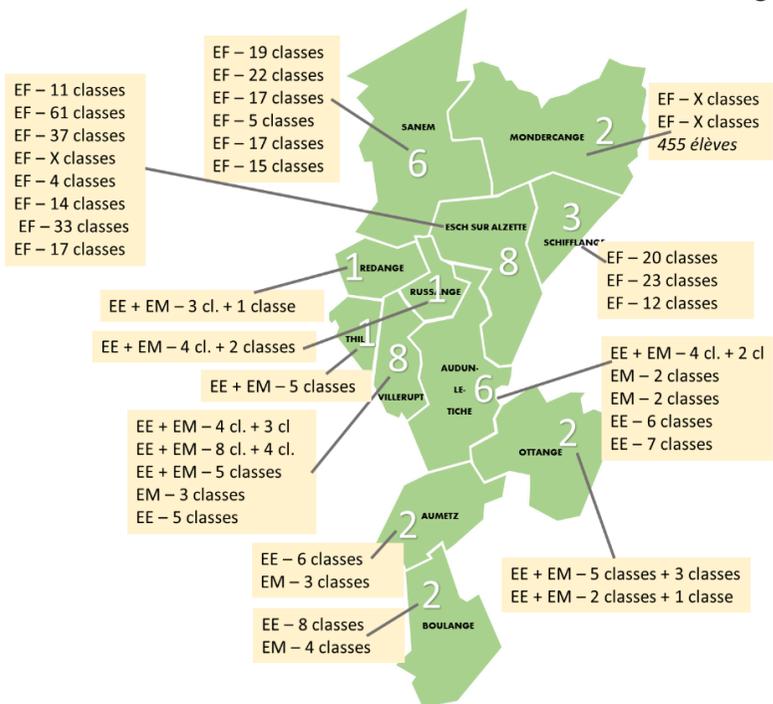
Encourager les passerelles transfrontalières en matière de formation et d'éducation

La formation et l'éducation sont les véritables moteurs de l'emploi et de la mobilité des personnes. L'Union Européenne en a fait une de ses priorités notamment dans le cadre du programme « Education et formation 2020 ».

L'articulation des systèmes d'éducation et de formation est un enjeu de premier ordre sur le territoire du GECT Alzette Belval. Et même si cette question ne peut se régler qu'à une échelle plus large, l'attente en la matière est réelle. En effet, l'éducation et la formation sont des leviers importants d'intégration et les passerelles entre les systèmes éducatifs, ou le travail conjoint entre les établissements, ne pourra être que bénéfique à la population de cette agglomération transfrontalière.

8 000 élèves répartis dans 42 écoles

Ecoles fondamentales / écoles primaires et maternelles



Lycée Technique de Lallange (LTL) – 50 élèves en secondaire général + 1 261 élèves en secondaire technique

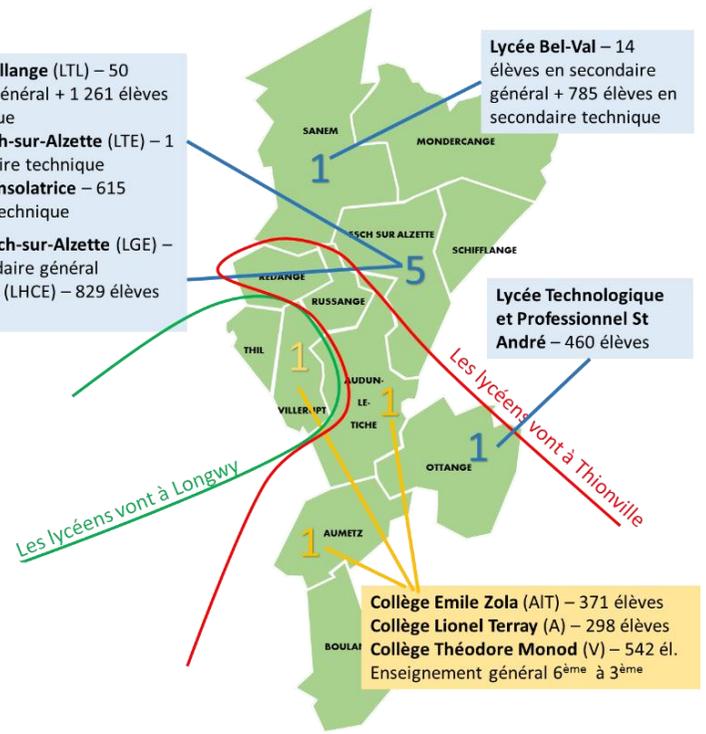
Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette (LTE) – 1 514 élèves en secondaire technique

Ecole Privée Marie Consolatrice – 615 élèves en secondaire technique

Lycée de Garçons d'Esch-sur-Alzette (LGE) – 1 169 élèves en secondaire général

Lycée Hubert Clément (LHCE) – 829 élèves en secondaire général

Lycées / collèges
Effectifs janvier 2014



EDFORMA – O1 : Encourager la **création de formation professionnelle transfrontalière**

Sur le territoire du GECT Alzette Belval, 5 lycées professionnels et techniques (un en France et quatre au Luxembourg) proposent des formations préparant à différents métiers : métiers de l'automobile, de l'optique, de la restauration, des soins à domicile, de la coiffure, de la menuiserie,...

Cette offre, très variée, est une réelle plus-value pour les jeunes du territoire sous réserve d'un accompagnement en amont pour assurer leur intégration optimale (équivalence, langues, formalités,...). Par ailleurs, l'interpénétration des marchés de l'emploi encourage les établissements à envisager le développement de filières transfrontalières reconnues par les 2 pays concernés. Enfin, faciliter l'accès aux stages transfrontaliers peut également faire de cette frontière une opportunité.

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La **CIG franco-luxembourgeoise** travaille actuellement sur ce champ et tente de trouver des solutions permettant la réciprocité et la levée des freins juridiques. Le GECT pourrait s'inscrire dans ces démarches comme territoire-laboratoire.

La **Grande Région** a beaucoup travaillé dans le domaine des rapprochements universitaires notamment par la création de l'UniGR et la promotion de cursus transfrontaliers. Le domaine de la formation professionnelle est également à l'étude afin de lever les freins



Forum des jeunes, Kulturfabrik, 13 mai 2016

BILAN

_ Le GECT Alzette Belval a été associé aux **travaux préparatoires à la signature de la déclaration d'intention pour une expérimentation de coopération transfrontalière dans le domaine de la formation professionnelle par apprentissage** menés dans le cadre de la CIG franco-luxembourgeoise. Il a rappelé l'attente locale concernant les BTS. A ce jour, l'expérimentation n'est pas lancée.

_ le GECT s'efforce de **relancer ses membres et partenaires** à ce sujet car la problématique **intéresse beaucoup les acteurs locaux**. La mise en place d'un tel dispositif pourrait servir les jeunes luxembourgeois souhaitant suivre un cursus en langue véhiculaire française tout en s'assurant une partie pratique au Luxembourg et les français pourraient envisager des alternances dans des entreprises luxembourgeoises rendues très accessibles par la desserte en bus transfrontaliers.

_ le GECT a participé au lancement du programme **Training without borders (FR/LU/BE)** en mai 2016 afin de pouvoir proposer ce projet en local.

_ Une page du site internet gectalzettelbelval.eu est dédiée à **l'offre de formation présente sur le territoire** et consultable depuis juin 2015.

_ En mai 2016, un forum des jeunes a été organisé à la KulturFabrik à l'occasion du mois de l'Europe. Les opportunités proposées par l'Europe (Service Volontaire Européen, Uni GR, Erasmus +, ...) étaient présentées



ITINERAIRE OPERATIONNEL

- 1. Prendre une résolution** marquant la volonté locale de créer des cursus transfrontaliers et demandant une décision au sujet des problèmes inhérents aux stages, à l'alternance,... et l'adresser à la CIG et à la Grande Région pour s'inscrire dans les processus engagés (elle pourra également être adressée aux autorités compétentes de chaque pays). Cette résolution pourra également proposer le territoire d'Alzette-Belval comme territoire d'expérimentation. > **les membres du GECT n'ont pas jugé utile de prendre une résolution. Des contacts réguliers avec les parties prenantes ont cependant été assurés.**
- 2. Appuyer si nécessaire** (accompagnement technique, réunions, résolutions) **les démarches locales** et expérimentales à l'exemple du Lycée d'Ottange vis-à-vis des autorités compétentes en France et au Luxembourg, > **FAIT. Les demandes du Lycée ont été relayées vers le Luxembourg et la Région (autorités compétentes) mais rien ne peut être lancé en dehors du cadre expérimental fixé par la CIG qui devrait être mis en place en septembre 2017 (et qui malheureusement n'intéresse pas forcément le lycée d'Ottange, davantage concerné par les cursus post-bac)**
- 3. Communiquer sur les offres existantes et modalités d'inscriptions** dans les filières proposées sur le territoire. > **FAIT**
- 4. Une fois les problèmes administratifs et législatifs réglés par la CIG, mettre en place une bourse des stages et alternances** sur le portail internet du GECT Alzette Belval. > **NON FAIT. Impossible à réaliser du fait de la non résolution des problèmes administratifs et législatifs de manière globale.**

EDFORMA – O2 : Initier les échanges et les partages scolaires

Les effectifs scolaires de niveau primaire sont évalués à 8 000 élèves répartis sur 42 écoles. Cette jeune population vit dans une Europe sans frontière. L'idée est de développer des échanges de proximité pour rapprocher les enfants, leur faire découvrir l'autre pays autrement et en profiter pour instaurer des échanges pérennes très propices à la pratique de la langue de l'autre (les écoliers luxembourgeois parlent le luxembourgeois, le français et l'allemand, les écoles françaises devront donc choisir une langue de réciprocité). Le GECT Alzette Belval peut être le facilitateur, à l'échelle de son territoire, pour la mise en place de tels échanges. En effet, beaucoup d'échanges scolaires se font avec des classes géographiquement « très éloignées » alors que des échanges plus réguliers pourraient être instaurés entre des classes distantes d'une dizaine de kilomètres.

BILAN

- _ Une **expérimentation** a été menée entre une école d'Audun-le-Tiche et une école de Sanem en 2014/15. Quatre classes étaient engagées. Les élèves se sont rencontrés deux fois pour un rallye photo et une rencontre sportive. Les conclusions de ces échanges ont permis de stabiliser le système d'échange proposé et l'accompagnement à assurer par le GECT Alzette Belval.
- _ **Un forum en ligne d'échanges scolaires transfrontaliers est opérationnel depuis septembre 2015.** Il s'agit d'une plateforme internet avec accès sécurisé dédiée aux enseignants.
- _ Sur la période, **4 échanges scolaires transfrontaliers** ont été formalisés ce qui représente **l'engagement de 250 élèves** issus des communes d'Audun-le-Tiche, Esch-sur-Alzette, Sanem, Schifflange et Villerupt. Les échanges ont majoritairement été **épistolaires**.
- _ **4 réunions à l'intention des enseignants et inspecteurs ont été organisées.** La rédaction de fiches « **idées-projets** » et la réorganisation des outils de promotion des échanges scolaires transfrontaliers en sont le résultat. Une vidéo de bilan a été réalisée en juin 2016 et a été diffusée sur le site internet du GECT et aux écoles.
- _ **Des affiches et flyers faisant la promotion des échanges scolaires transfrontaliers** ont été réalisés et diffusés dans l'ensemble des écoles primaires et fondamentales du territoire.
- _ Le GECT Alzette Belval a obtenu, en juillet 2016, le soutien **d'INTERREG VA Grande Région pour le développement des échanges jeunesse incluant la prise en charge de certaines dépenses.** Ces échanges concerneront tant les échanges scolaires de 1er niveau que des échanges entre les lycées ou les structures péri-scolaires.

ITINERAIRE OPERATIONNEL

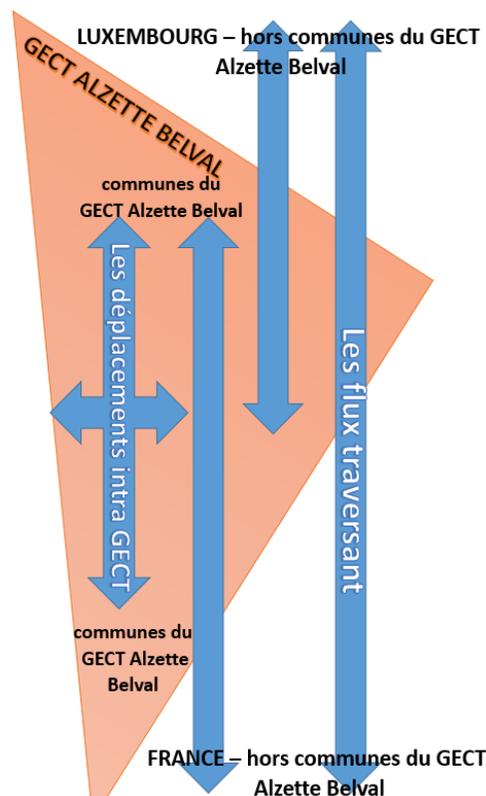


1. **Créer une bourse d'échanges scolaires** sur le portail internet du GECT Alzette Belval, > FAIT
2. **Organiser une réunion d'information** et de rencontre **entre les directeurs d'écoles** ou professeurs **volontaires**, > FAIT
3. **Elaborer et Proposer des supports pédagogiques**, > FAIT
4. **Mettre en place un fonds de soutien aux déplacements** ou aux visites communes. > FAIT

Faciliter la mobilité de proximité

Le territoire d'Alzette Belval est irrigué par différentes lignes de transport en commun, avec une couverture, des rotations et horaires cependant très disparates. Ainsi, le réseau luxembourgeois est dense et cadencé à l'image d'un réseau urbain, alors que le réseau français a davantage les caractéristiques d'un réseau périurbain avec des lignes de rabattements vers les « pôles » lorrains : Thionville, Metz, Longwy.

Et le constat est sans appel, en dehors des lignes transfrontalières (mais dont l'objectif est principalement de rabattre vers les pôles d'emploi les travailleurs frontaliers), il n'y a aucune articulation des réseaux français et luxembourgeois. Les interconnexions n'existent pas et la seule halte ferroviaire d'Audun-le-Tiche ne peut pas suffire à rendre accessible cette agglomération transfrontalière à ses propres habitants.



PROX – 01 : Optimiser l'existant en matière de transports en commun

Le réseau de transport en commun est dense et diversifié. Les douze communes du GECT Alzette Belval comptent 7 autorités organisatrices de transports (AOT) déployant actuellement des solutions de mobilité. En outre, de nombreuses lignes transfrontalières desservent le secteur. Or ces dernières ne servent pas, prioritairement, les déplacements de proximité et ne sont malheureusement pas intégrées dans une articulation fine des dessertes locales. Les bus peuvent se suivre sans pour autant que leurs usagers puissent facilement faire la correspondance.

Des améliorations pourraient être envisagées permettant des interpénétrations de réseaux ou des interconnexions en une « place des Rendez-Vous » ou « Gare routière ». Ce chantier permettrait de rendre plus accessible l'agglomération intramuros. Parallèlement, il est indispensable de rendre plus lisible la desserte transfrontalière, le service reste, malgré une forte fréquentation, peu marqué sur le territoire.

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La **CIG franco-luxembourgeoise** travaille actuellement sur ce champ et notamment sur la question générale des stratégies routières et ferroviaires

Le **SMOT** (Schéma de mobilité transfrontalière Luxembourg-Lorraine) est à prendre en compte sur les questions de mobilité durable

BILAN

6 réunions avec les AOT du territoire ont été organisées autour de 3 objectifs: **accroître la transmission et le partage d'information, construire une connaissance commune de la problématique mobilité et trouver des solutions aux problématiques locales**. Il en est ressorti deux grands chantiers :

Optimiser l'offre actuelle en partant du principe « **ligne transfrontalière = ligne principale/autres réseaux = lignes de rabattement** ». Une étude sur **l'interopérabilité des offres** (en termes d'horaire) a été réalisée à l'automne 2015 et une soumission officielle a été faite aux AOT. Il en est ressorti un accord pour poursuivre les travaux de réflexion et clarifier les partenariats dans un protocole d'accord transfrontalier (qui a été rédigé et proposé aux AOTs en octobre 2016).

Positionner les attentes du territoire lors du déploiement de nouvelles lignes transfrontalières ou lors de changements. Le GECT a participé à **la mise en place de la ligne transfrontalière 324** (qui reliait Thionville à Belval à compter de septembre 2015. Cette ligne a été arrêtée en août 2016, faute de fréquentations _ moins d'un passager par trajet). Le GECT, sur saisine de ses membres français, a interrogé les CFL sur le **devenir de la gare d'Audun-le-Tiche après l'ouverture de la liaison Micheville/Belval**. Aucun changement de service n'est prévu par les CFL. Enfin, le GECT se propose systématiquement pour être un relais d'information pour tout nouveau déploiement de service de bus transfrontalier.

Une page internet dédiée à la mobilité a été réalisée. Elle reprend l'ensemble des lignes de transports en commun présentes sur le territoire d'Alzette Belval (lignes transfrontalières et réseaux nationaux avec le détail des arrêts desservis et des lignes utilisables en correspondance). Cette page internet est la plus consultée du site. Beaucoup de visiteurs arrivent sur le site internet du GECT Alzette Belval après une recherche pour des informations sur des trajets transfrontaliers en bus.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. **Organiser une rencontre entre les AOT du territoire** pour améliorer le maillage intramuros et envisager des interconnexions > FAIT
2. **Rendre plus lisible la desserte transfrontalière** (bus et chemin de fer) > NON FAIT. Cela nécessite un accord entre AOT pour un marquage commun. Le GECT Alzette Belval s'efforce néanmoins de livrer l'information aux usagers via internet et Facebook. Par ailleurs, des initiatives ont été réalisées par certaines AOT pour indiquer les correspondances possibles. Ex : les TGL reprennent sur leur fiche horaire la correspondance possible avec la ligne transfrontalière 321. Pour aller plus loin, il faut la signature d'un protocole d'accord entre les AOTs.
3. **Valoriser et rendre attractive les gares** > NON FAIT (et non prioritaire par rapport au travail réalisé pour les Bus).
4. **Envisager un nœud central** (gare routière) > Solution abandonnée au profit d'une interopérabilité générale plus large.
5. **Encourager la mise en place de nouvelles dessertes transfrontalières de proximité** et la multiplication des articulations (une résolution pourrait être prise en ce sens). > EN COURS. Le protocole d'accord pourrait être signé en 2017.

Extrait de la page internet « Se déplacer » du site du GECT

Horaires des lignes transfrontalières desservant le GECT Alzette Belval

Mai 8 septembre 2016 _ consultez mobiliteit.lu

197 - Ottange > Luxembourg Gare Routière

Ottange (F) Rumelange (L) Tétange (L) Kayl (L) Luxembourg Gare Routière

319 - Piennes > Luxembourg Gare Routière

Piennes (F) Landres (F) Malvillers (F) Audun-le-Roman (F) Beuvillers (F) Aumetz (F) Audun-le-Tiche (F) Esch-sur-Alzette (L) Cloche d'Or (L) Gaespersch (L) Hollerich (L) Luxembourg Gare Routière

321 - Villerupt > Esch > Luxembourg Monterey Parc

Villerupt (F) Audun-le-Tiche (F) Esch-sur-Alzette (L) Leudelange (L) Cloche d'Or (L) Hollerich (L) Luxembourg Rheinsheim Luxembourg Monterey Parc

322 - Rédange (F) > Esch-sur-Alzette

Rédange (F) Belvaux (L) Belval (L) Esch-sur-Alzette (L)

324 - Thionville (E) > Belval _ la ligne est supprimée à compter du 1er août 2016 _ des trajets alternatifs peuvent être empruntés pour se rendre à Belval

Aumetz <-> Belval : Emprunter la 319 jusqu'à l'arrêt Esch-Gare puis la ligne 3 direction Rodange jusqu'à Belval

Audun-le-Tiche <-> Belval : Emprunter la 321 jusqu'à l'arrêt Esch-Terres Rouges puis la ligne 4 direction Esch/Avenue du Rock'n Roll jusqu'à Belval

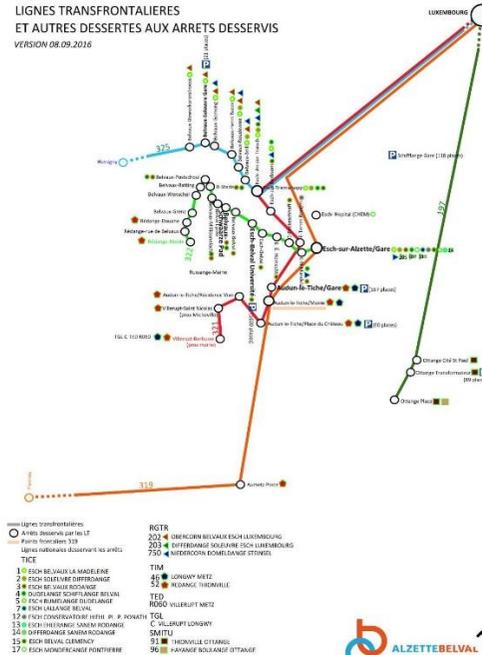
Rédange <-> Belval : Emprunter la 322 jusqu'à Belval-Université Gare

325 - Hussigny > Differdange > Belvaux > Esch > Luxembourg Monterey Parc

Hussigny (F) Differdange (L) Obercorn (L) Belvaux (L) Esch-sur-Alzette (L) Cloche d'Or (L) Hollerich (L) Luxembourg Monterey Parc

LIGNES TRANSFRONTALIÈRES ET AUTRES DESSERTES AUX ARRÊTS DESSERTIS

VERSION 08/09/2016



PROX – 02 : Trouver un système de tarification permettant l'usage de proximité

Depuis le 1er septembre 2010, les tarifs pour les lignes de bus transfrontalières sont identiques entre le Luxembourg, la Lorraine, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre. (*RegioZone1: Billet RegioZone "Courte durée" ("Kuerzzäitbilljee")*: 5 € *Billet RegioZone "Longue durée"*: 9 € *Abonnement mensuel* : 85€ et *RegioZone2: Billet RegioZone "Courte durée" ("Kuerzzäitbilljee")*: 9 € *Billet RegioZone "Longue durée"*: 16 € *Abonnement mensuel* : 135 €)

Cependant, les lignes transfrontalières, qui irriguent le territoire du GECT Alzette Belval, sont **des lignes directes sans arrêt intermédiaire**. Aussi seuls les titres RegioZone sont valables. L'utilisation d'une ligne pour un trajet partiel est interdite sauf sur un itinéraire entre le point frontalier français (+/- 5 km de la frontière) et un autre arrêt autorisé du réseau luxembourgeois au plein tarif luxembourgeois. Ces lignes ne sont donc pas prévues pour un usage de proximité et les tarifs qui y sont pratiqués non plus.

Ex : sur la ligne 319, le point frontalier est l'arrêt situé à la mairie d'Audun-le-Tiche aussi les personnes empruntant cette ligne à partir de cet arrêt peuvent s'acquitter d'un billet plein tarif du réseau luxembourgeois (2€ pour les courtes durées et 4€ pour les longues durées) pour se rendre par exemple à Esch/Gare mais les usagers effectuant ce même trajet à partir d'Aumetz doivent acheter un billet RégioZone ! (5€/9€)

Parallèlement, les AOT françaises présentes sur le secteur possèdent leur propre billettique s'ajoutant à la billettique « simplicités » (projet porté par la Région Lorraine et qui visent progressivement à ce que toutes les AOT lorraines aient un même support pour leur titre de transport avec néanmoins différents tarifs). Côté luxembourgeois, il existe un tarif et une billettique unifiés.

Aussi, si une meilleure articulation est trouvée pour faciliter la mobilité de proximité (PROX – 01), il conviendra de travailler sur une billettique et une tarification de proximité (abonnement et ticket unitaire) permettant ainsi d'encourager l'utilisation systématique des transports en commun pour les déplacements de courtes distances.

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La CIG franco-luxembourgeoise travaille actuellement sur ce champ et notamment sur la question générale des stratégies routières et ferroviaires

Le SMOT (Schéma de mobilité transfrontalière Luxembourg-Lorraine) est à prendre en compte sur les questions de mobilité

La Grande Région travaille également sur ces problématiques

BILAN

Ce chantier est abordé dans le cadre de **l'interopérabilité des offres**. Il n'est pas encore abouti. Le GECT Alzette Belval a néanmoins **clarifié et expliqué, autant que de besoin, les règles en matière de tarification**, les différences entre les lignes relevant de la tarification nationale luxembourgeoise et celles relevant des accords RegioZone. Par ailleurs, **ce chantier ne peut être envisagé que si une interopérabilité des horaires est possible et stable.**

ITINERAIRE OPERATIONNEL



Prendre une résolution marquant la volonté locale de trouver une solution tarifaire de proximité pour les zones frontalières afin d'améliorer l'usage des TC et l'adresser à la CIG et à la Grande Région pour s'inscrire dans les processus engagés (elle pourra également être adressée aux autorités compétentes de chaque pays). Cette résolution pourra également proposer le territoire d'Alzette-Belval comme territoire d'expérimentation. **> NON FAIT car la thématique a été reprise par la CIG, et ne ressort plus de la compétence du GECT. Toutefois, le GECT Alzette Belval a pleinement joué son rôle de relais auprès des autorités organisatrices de transport.**

Encourager les rencontres entre les habitants, Construire l'identité commune

Un constat est partagé par tous, le territoire est très riche en terme d'équipements culturels, sportifs, touristiques, de manifestations ou encore en matière d'activités de loisirs ou de disciplines proposées mais la communication qui passe les frontières fait défaut. Or tous ces potentiels pourraient sans aucun doute intéresser les « habitants de l'autre versant ».

La culture, le tourisme, le sport sont des domaines qui touchent les habitants dans leur quotidien, pour leur temps libre, aussi les actions menées dans ces champs feront progressivement naître un sentiment d'appartenance au territoire. Une des priorités du GECT Alzette Belval est le faire vivre ensemble et l'identité commune viendra de rapprochements entre les habitants. Aujourd'hui, il n'existe que très peu de manifestations transfrontalières, le GECT souhaite donc encourager toutes actions qui visent à rapprocher les gens et à créer l'échange.

Deux actions peuvent aider à la cohésion sociale de ce territoire, la première concernera l'accroissement de la connaissance de « ce qui existe sur l'autre versant » et l'autre permettra d'encourager les rencontres par la mise en place d'échanges et de manifestations pérennes et durables. Le GECT Alzette Belval doit également jouer son rôle de facilitateur pour concrétiser des partenariats et projets en étant un soutien organisationnel, logistique et financier (notamment pour le fonds INTERREG).

RECEN – O1 : Etablir un **recensement dynamique des activités**

Obtenir un état des lieux de l'existant, sous forme cartographique, en matière d'équipements sportifs, culturels, de disciplines, de manifestations,... semble être un préalable indispensable. En effet, les activités sportives ou culturelles sont souvent pratiquées en proche périphérie du domicile ; aussi, la « création » d'une carte permettra de « prouver » la proximité réelle des équipements et de lever le frein lié à l'inconnu que représentent les communes «étrangères».

Le GECT défend l'idée que l'agglomération transfrontalière doit faire sens pour les habitants dans leur quotidien, aussi ce type de recensement permettra peut-être à des luxembourgeois de pratiquer, facilement et naturellement, une activité physique dans une commune française et inversement.

L'information et la communication autour du sport fait, par exemple, totalement défaut et ce alors qu'il est certain que différents équipements (par exemple un centre de tir, une piscine, un mur d'escalade) pourraient être utiles aux habitants de "l'autre pays". Parallèlement, il existe différents vecteurs de recensements pour les équipements culturels et les manifestations notamment le site plurio.net, développé à l'échelle de la Grande Région, mais ce dernier n'est que peu connu et donc peu utilisé. Il en va de même pour le tourisme où de très nombreuses sources d'informations existent mais elles s'arrêtent souvent à la frontière nationale.

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La CIG franco-luxembourgeoise travaille sur les thématiques de la Culture et du Tourisme

La Grande Région est très active en matière de promotion culturelle notamment via le site plurio.net qui recense la totalité des sites culturels et des manifestations à l'échelle de la Grande Région.

Le SIG de la Grande Région peut être un bon outil pour permettre l'application géographique.

BILAN

_ Une 1ère version de la **carte dynamique limitée aux disciplines sportives est publiée sur le site internet du GECT Alzette Belval depuis juin 2015**. Des améliorations et des extensions thématiques sont prévues dans le cadre du **projet INTERREG VA « Alzette Belval, vivons ensemble ! »**

_ le GECT Alzette Belval publie un **agenda hebdomadaire des manifestations et événements sur l'agglomération d'Alzette Belval depuis juin 2015 (Facebook et site internet)**

_ Promotion d'Alzette Belval pour « **des journées du patrimoine vraiment**

européennes » en septembre 2015 et septembre 2016, avec la mise en place d'un réseau FR/LU des acteurs du tourisme pour alimenter la communication et envisager un partenariat pérenne. L'édition 2016 a été financée dans le cadre du projet INTERREG « Alzette Belval, vivons ensemble ! ».

Ces événements sont des « boosters » de reconnaissance du territoire pour ses habitants et pour le rayonnement d'Alzette Belval. Les encarts publicitaires, les nombreux articles de presse, les diffusions, les jeux,... entraînent une **augmentation significative des visites du site internet et de la page Facebook**. Des améliorations sont prévues dans le cadre du projet « Alzette Belval vivons ensemble ! ».

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. **Etablir une carte dynamique des disciplines sportives proposées.** L'idée est de géolocaliser chaque discipline sur « l'équipement » où elle est proposée. Ce type de recensement transfrontalier n'existe nulle part, il devra être réalisé et alimenté à l'échelle du GECT Alzette Belval avec le soutien du SIG-GR > FAIT mais PERFECTIBLE
2. **Stabiliser un vecteur de communication des recensements existants en matière d'activités culturelles proposées sur le territoire** Par ex : *Plurio.net* (site culturel de la Grande Région) pourrait être utilisé comme un outil au service des habitants du GECT Alzette Belval. > FAIT mais PERFECTIBLE
3. **Prendre une résolution demandant des échanges réciproques d'information en matière touristique et prônant la prise en compte des sites frontaliers.** > pas de résolutions mais des propositions d'événements fédérateurs pour initier les échanges entre les acteurs touristiques ont été faites.

Les journées européennes du patrimoine, qu'est-ce que c'est?
 Organisées depuis 1991 par le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne, les journées européennes du patrimoine sont l'occasion de faire connaître au public l'histoire et la culture des territoires européens.
 Les journées européennes du patrimoine sont organisées à des dates différentes en France et au Luxembourg. Cette brochure recense principalement les activités proposées du 16 au 25 septembre. Retrouvez le programme détaillé des journées européennes du patrimoine 2016 sur les versants français et luxembourgeois sur gectalzettabelval.eu

Plus de renseignements et réservations
Centre d'Accueil Ellergronn : ellergronn@anf.etat.lu
 +352 26 54 42-1
Centre Socio-culturel "le Sillon":
lesillondeboulangue.wordpress.com
lesillon.boulangue@orange.fr
Club des six (marche gourmande): Robert Lotterie
 +33 771 24 44 72 | Gilles Cardellini +33 675 13 16 74
CCPHVA: www.culturepayshautvaldalzette.com |
isabelle.chaigne@ccphva.com | + 33 682 78 14 40
Compagnie le Vestibule : compagnielevestibule.fr
contact@compagnielevestibule.fr
Crypte et Mine de Thil: ville.de.thil@riv54.fr |
 +33 382 89 45 92
Ferme pédagogique d'Esch-sur-Alzette
deierpark@villesch.lu | +352 275 437 50
Fonds Belval : www.fonds-belval.lu | +352 26840-1
GECT Alzette Belval: gectalzettabelval.eu
contact@gectalzettabelval.eu
Musée des Mines de Fer: + 33 382 85 76 55 |
www.musee-minesdefer-lorraine.com
Office du Tourisme d'Esch-sur-Alzette:
www.esch.lu +352 54 16 37
Office Régional du Tourisme Sud: www.redrock.lu
 +352 27 54 5991
Office de Tourisme du Pays de Longwy:
longwy-tourisme.com +33 382 24 94 54
SAHLA: www.sahla.fr | +33 382 52 13 03

A la découverte d'Alzette Belval...

...pour les journées européennes du patrimoine

Du 16.09 au 09.10 2016

Patrimoine, Expositions, Nature, Visites, Culture, Découvertes, Sport

16-18.09 "Patrimoine et Citoyenneté"

23.09 - 09.10 "Patrimoine et Accessibilité"

QUIZ DU PATRIMOINE TRANSFRONTALIER
 et gagnez de nombreux lots!

Envie de tester vos connaissances sur Alzette Belval, ou de découvrir l'agglomération transfrontalière en vous amusant? Participez au

Sacs avec tasses, casquettes et bouteilles de crémant offerts par l'office du Tourisme d'Esch-sur-Alzette, entrées au Théâtre Municipal d'Esch-sur-Alzette, entrées au Musée des Mines d'Aumetz, entrées pour les principaux sites touristiques de Longwy, histoire illustrée du territoire offerte par le Fonds Belval, et bien plus encore...!

Projet réalisé en partenariat avec

Brochure réalisée dans le cadre des journées européennes du patrimoine 2016

RECEN – O2 : Devenir un **relais d'information pour les manifestations**

Le GECT doit permettre la connaissance partagée et surtout la transmission d'information sur les deux versants. Aujourd'hui, une manifestation organisée à Esch n'a aucune communication tournée vers la France (ni pour le public, ni pour de potentiels participants). Il semble donc opportun d'augmenter la circulation d'information sur le territoire du GECT, et surtout d'un pays à l'autre notamment pour attirer un public plus large, pour éviter que des évènements aient lieu en même temps ou pour pouvoir proposer une collaboration transfrontalière pour tel ou tel évènement.

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La **Grande Région** est très active en matière de promotion culturelle notamment via le site plurio.net ou grrrr.net qui recense les manifestations à l'échelle de la Grande Région.

BILAN

_ Publication d'un **agenda hebdomadaire des manifestations et événements sur l'agglomération d'Alzette Belval depuis juin 2015** (Facebook et site internet). L'équipe du GECT recense les manifestations/événements et les diffuse (une fois par semaine sous forme d'un agenda « passez la frontière pour passer un bon moment ! » ou ponctuellement lors d'évènements phares ou pour lesquels une demande de communication accrue a été faite). Le GECT est identifié par certains acteurs comme un vecteur de promotion vers l'autre pays. La promotion portée vise à accroître ce rôle.

_ **Projet « Journées européennes du patrimoine »** (cf. RECEN-O1)

LE CHEMIN OPERATIONNEL



1. **Organiser un mode de recensement des manifestations / événements** soit en direct soit par le biais de portails existants à l'échelle de la Grande Région Région > FAIT notamment grâce aux sites redrock.lu et <http://culturepayshautvaldalzette.com/>
2. **Diffuser les événements** de part et d'autre de la frontière. > FAIT à la demande des organisateurs.

VISAVIS – O1 : Encourager et Faciliter **les initiatives et projets de gré à gré**

La mise en réseau des acteurs locaux sera un atout pour le territoire. Un recensement des équipements, des disciplines proposées, des associations, des clubs,... sera donc un bon outil de départ pour construire des collaborations et une vision stratégique pour l'agglomération transfrontalière. Le GECT souhaite encourager les rencontres et les échanges pour faire naître des projets « co-portés » par des clubs ou associations de part et d'autre de la frontière. Par ailleurs, le GECT peut être un relais pour le financement de projets par les fonds européens et notamment INTERREG. Ainsi, il est envisagé que le GECT élabore « un projet global d'accompagnement au faire vivre ensemble » permettant, sous un projet unique, de concrétiser et de faire financer, une myriade de projets ou manifestations.

BILAN

_ le GECT Alzette Belval a organisé des **rencontres entre les acteurs culturels (janv. 2014), les acteurs et associations sportives (janv et fev. 2014, nov. 2015 et déc. 2016), les acteurs jeunesse (mai 2016), les acteurs du tourisme (fev. 2014, avril, juil. Et nov. 2016) et les acteurs de l'enseignement** (cf. EDFORMA – O2). Ces temps de réunion ont comme objectifs de faciliter les contacts entre les acteurs locaux, qu'ils puissent se rencontrer et échanger sur leurs projets pour éventuellement leur donner une dimension transfrontalière.

_ Des **manifestations franco-luxembourgeoises sont le résultat de ces rencontres** : le festival Vache de Blues s'est exporté au Kulturzentrum beim Nesser (concert en sept. 2014 et sept. 2015), le 1er workshop transfrontalier d'Arts Martiaux a été organisé conjointement par le judo club d'Esch et la JSA judo/jujitsu d'Audun-le-Tiche à Esch-Lallange (juil. 2016), la course transfrontalière d'Alzette Belval (nov. 2016). Les organisateurs ont tous été satisfaits du public rencontré. Le GECT les a accompagnés dans la promotion de leur manifestation et la résolution, si nécessaire, de problèmes administratifs.

_ Le GECT **accompagne le cercle de judo d'Esch et le judo 3 frontières dans leur projet de club transfrontalier (2016).**

_ le GECT a participé à l'organisation de la **1ère tournée franco-luxembourgeoise du Musée Mobile** (1er semestre 2015) en faisant le relais avec les communes luxembourgeoises et en organisant la promotion, couverture presse/média, et la production d'éléments de promotion et de bilan.

LE CHEMIN OPERATIONNEL



1. **Organiser des temps de rencontres** entre les associations, clubs, porteurs de projet sous forme de manifestations ou speed meeting et recenser les projets envisagés dans l'optique d'un accompagnement administratif vers les fonds européens (les financements devront être apportés par les différents porteurs de projets) > FAIT
2. **Créer une bourse de partenariat en ligne** pour la recherche de partenaires frontaliers en vue de développer des projets > FAIT, [une page sur le site internet permet la saisine du GECT sur des projets de toutes natures.](#)
3. **Créer un label GECT Alzette Belval**, et décerner un prix annuel de la coopération transfrontalière > NON FAIT
4. **Instaurer un fonds « microprojets » spécifique aux actions développées en transfrontalier** (fonds propres du GECT Alzette Belval et/ou fonds européens) → Règles et moyens restant à fixer > FAIT sous une autre forme. Le projet INTERREG « Alzette Belval, vivons ensemble ! » permet de soutenir directement les actions développées en en transfrontalier et facilite l'émergence de projets communs.

2. L'AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE, CONSTRUIRE UN AVENIR COMMUN POUR S'INSCRIRE DANS DES STRATEGIES SUPERIEURES

Les coopérations transfrontalières sont anciennes et nombreuses sur l'espace franco-luxembourgeois. Il est donc indispensable de s'inscrire dans ces dernières : Grande Région, Commission intergouvernementale Franco-Luxembourgeoise, RMPT,... afin que l'agglomération Alzette Belval intègre les développements prévus à d'autres échelles. Concomitamment, Belval, l'Ecocité, l'OIN,... donnent à ce territoire l'opportunité de devenir une agglomération de premier plan à l'échelle de la Grande Région. Convenir d'une stratégie de développement coordonnée et commune permettra d'être lisible.

Cette volonté affichée s'alimentera au quotidien par des actions concourant à faire émerger une agglomération transfrontalière unique.

De nombreux projets concourent à l'émergence d'un avenir commun permettant à cette agglomération d'être un rouage naturel des stratégies plus larges

- L'élaboration d'un schéma de développement - cohérence interne et vision d'avenir commune, p. 27
- Le positionnement de ce territoire comme une agglomération durable, p. 30
- Devenir un acteur de la solution transport pour les travailleurs frontaliers, p. 34
- Porter le territoire d'Alzette Belval comme un territoire de loisirs p.39

Schéma de développement transfrontalier : vers une vision partagée

Le territoire transfrontalier d'Alzette Belval, fort des projets de développement présents, doit s'approprier l'idée d'être une agglomération à part entière. En effet, un territoire qui compte déjà 90 000 habitants en 2014 et qui en comptera 120 000 d'ici 2030 peut faire partie à part entière des « villes » du secteur.

*Or une agglomération peut être définie comme une « ville-centre munie de ses banlieues » (dans la continuité urbaine) ou revêtir une dimension politique, dès lors elle correspondra à plusieurs entités administratives interconnectées, mais pas nécessairement agglomérées qui gèrent, ou visent à gérer, leurs projets en commun (transports, développement économique, habitat,...). Le GECT Alzette Belval s'est fixé comme objectif de **promouvoir l'agglomération transfrontalière**, considérant que cette dernière existe mais qu'il convient de la structurer, de l'organiser et de porter ce territoire franco-luxembourgeois comme tel. Pour aider à cela, il est nécessaire d'apprendre des autres pour construire ensemble un schéma de développement, une vision commune, accepté et porté par tous.*

PLANIF – O1 : Mise en commun des documents de planification existants

De nombreux documents d'urbanisme, de planification, de stratégie territoriale existent sur le territoire couvert par le GECT Alzette Belval. En effet, en plus des documents d'urbanisme communaux, d'autres plans, programmes ou schémas régissent le développement territorial. Malgré les échanges entre les communes voisines pour tâcher de veiller à une bonne « articulation de contact », il existe des incohérences entre les développements prévus des uns et des autres. Le GECT pourrait être utile pour mettre en exergue ces dernières et tenter de trouver des solutions arrangeant les différentes parties intéressées. Or, aujourd'hui il n'existe pas de synthèse cartographique commune des documents en vigueur. Cette traduction visuelle des projets prévus sur chaque territoire permettra d'engager des échanges collaboratifs et d'envisager une vision commune pour l'avenir.

BILAN

_ **Organisation de présentations des projets d'aménagement d'envergure** pour une meilleure connaissance de « ce qui se passe de l'autre côté de la frontière » (OIN Alzette Belval et Belval) (dec. 2014)

_ **Organisation de rencontres plus ciblées à la demande et sur des secteurs d'aménagement / de développement « sur la frontière »** [Ville d'Esch-sur-Alzette | Commune d'Audun-le-Tiche | EPA | AGAPE) en nov. 2015 et janv. 2016] et [Sanem et Rédange en juil. et oct. 2016].

_ Concernant la **mise en commun des documents de planification**, une réflexion sur le versant luxembourgeois est engagée depuis fin 2014 et sur le versant français (= PLUI-H) depuis juin 2015. Une réunion d'échanges devrait avoir lieu après adoption du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) et des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) par le versant français durant le 1er semestre 2017. L'objectif est de se donner un guide / un dessin de l'avenir territorial transfrontalier. Le GECT n'intervient pas à ce stade car il s'agit d'un travail de chaque versant pour fixer ses priorités qui ne dépassent pas le cadre national. Le GECT interviendra pour l'échange et la mise en cohérence des stratégies nationales dans une optique transfrontalière.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



0. Travail préalable sur chaque versant afin d'obtenir un plan unique à l'échelle des 4 communes luxembourgeoises et de la CPHVA en matière d'urbanisme, > **ENGAGE PAR CHAQUE VERSANT**
1. **A partir des plans uniques**, convenir d'une légende commune rendant possible la **création d'une cartographie unifiée** et l'analyse simultanée des stratégies engagées (ce document non « opposable » pourra être alimenté des projets prévus mais non encore traduits dans les documents de planification) > **NON FAIT CAR RETARD DE LA PHASE 0**
2. **Relever les incohérences et y trouver des solutions** > **NON FAIT CAR RETARD DE LA PHASE 0**
3. **Organiser une plateforme des techniciens** sur la planification territoriale > **des réunions restreintes ont été organisées mais la plateforme n'a pas été instaurée de manière officielle**
4. Partir de cette base pour envisager un schéma de développement transfrontalier > **NON FAIT**

PLANIF – O2 : Elaborer un **schéma de développement pour l'agglomération transfrontalière**

L'idée de l'agglomération transfrontalière doit se traduire par un schéma accepté et validé par tous. Cette dernière ne se fera pas sans un portage politique de ce territoire comme une agglomération européenne.

La meilleure connaissance commune des projets de chaque versant (PLANIF-O1) permettra de dessiner ensemble l'avenir territorial de cet espace dans une optique de cohérence locale et d'articulation avec les travaux portés par la Grande Région, et notamment, la Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière.

L'élaboration d'un schéma commun pour les 12 communes rendra claire et lisible la stratégie de développement d'agglomération poursuivie alliant l'existant et la vision projetée (en terme de hiérarchie urbaine : ville-centre, pôles relais, couronne urbaine, trames vertes et/ou bleues, corridor urbain,... et de déclinaisons fonctionnelles : habitat, industrie, développement commercial,...) et guidera les développements vers une cohérence plus grande.

Par ailleurs, la concrétisation d'une stratégie commune permettra également de mener des réflexions sur les infrastructures nécessaires au territoire et de concevoir un concept global de mobilité pour l'agglomération (dont les premières actions sont reprises dans les pages précédentes).

Enfin, ce schéma permettra, vers l'extérieur, de positionner le territoire Alzette Belval comme un territoire référence ou d'expérimentation en matière d'énergies, d'urbanisme durable, d'e-santé,...

BILAN

Les documents de planification français et luxembourgeois sont en cours d'élaboration. Une réunion d'échange a été envisagée, après l'adoption des différents documents.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. A partir des travaux de cartographie de l'existant (PLANIF-O1), **concrétiser une vision partagée du développement futur de l'agglomération transfrontalière** > **NON FAIT**
2. **Faire valider ce schéma par les différentes autorités compétentes** > **NON FAIT**. Cependant, le travail engagé se fait selon une approche « bottom-up » aussi les visions françaises et luxembourgeoises seront déjà stabilisées et validées avant même la mise en cohérence transfrontalière. Cela facilitera et raccourcira la phase de validation par les autorités compétentes.
3. **Porter politiquement cette vision territoriale du développement** auprès des instances supra-GECT : Etats, Grande Région, autres collectivités territoriales > le GECT s'efforce de faire valoir la position d'agglomération transfrontalière à d'autres niveaux.

Porter le territoire vers la durabilité

Le GECT Alzette Belval a pour objet de promouvoir une agglomération transfrontalière fondée sur les principes de développement durable. Parallèlement, l'Europe encourage les projets, réflexions à des échelles multiples permettant d'améliorer de façon durable le bien-être et les conditions de vie des générations présentes et à venir.

Pour assumer l'ambition fixée dans les statuts du GECT Alzette Belval, il a été envisagé en premier lieu des actions :

- *qui visent à « faire mieux ensemble » grâce à des échanges de bonnes pratiques notamment dans l'objectif d'une utilisation raisonnée des énergies fossiles ou du développement des énergies renouvelables,*
- *qui encouragent le développement d'une société plus soutenable pour la planète par l'affirmation des filières courtes ou par la promotion de modes de transports alternatifs.*

ENR – O1 : Accompagner (par l'échange formatif) l'émergence d'une agglomération énergétiquement responsable

Le GECT doit jouer le rôle de vecteur des bonnes pratiques. Un travail important est à réaliser pour la connaissance du pays voisin, de ses pratiques et des projets qui y sont développés. Les échanges collaboratifs autour d'un thème particulier, les visites d'installation, les contacts avec les référents techniques des projets permettront la multiplication de projets efficaces de l'autre côté de la frontière ou la concrétisation de projets communs.

En effet, il appartient au GECT Alzette Belval de valoriser des projets comme l'utilisation d'une pile à combustible dans une école (Sanem) pour diminuer la consommation d'énergie, la création d'un parc éolien (CCPHVA) ou encore la production de bio-méthane (Minett-Kompost) qui démontrent la volonté d'action des collectivités de toute taille et sur des champs variés. Le GECT doit permettre l'émulation en matière d'énergies durables pour faire émerger une agglomération énergétiquement responsable.

BILAN

_ Le projet de **plateforme des bonnes pratiques a été abandonné** du fait d'un intérêt finalement faible.

_ Néanmoins, les administrations locales et le GECT Alzette Belval **souhaitent favoriser l'émergence d'une agglomération transfrontalière énergétiquement responsable**. Aussi, pour réaliser des économies d'énergies et diminuer la pollution lumineuse, il est envisagé d'engager des actions coordonnées entre les acteurs d'Alzette Belval pour améliorer l'éclairage public. Des réunions entre les communes luxembourgeoises et la CCPHVA ont eu lieu en ce sens en 2015 et 2016. L'amélioration de l'éclairage public à l'échelle du GECT Alzette Belval peut être un premier projet vers la **sobriété énergétique pour moins et mieux consommer**. Un projet devrait être déposé auprès **d'INTERREG VA Grande Région**.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. **Développer et alimenter une plateforme des bonnes pratiques** avec les informations clefs des projets (objet, coût, maîtrise d'ouvrage, finalité et contact technique) > **ABANDONNE**
2. **Organiser des échanges** collaboratifs ou une à deux visites communes de sites pilotes (sur le territoire du GECT Alzette Belval ou non) > **ABANDONNE**

ECOD – 01 : Développer les filières courtes

Le circuit court dispose, en France, d'une définition officielle : « est considéré comme un circuit court un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire ».

Les consommateurs sont de plus en plus nombreux à vouloir allier qualité et proximité pour leurs achats, notamment alimentaires. Aussi le GECT Alzette Belval pourrait valoriser l'idée de « produire local pour consommer local », ce qui permettrait également d'encourager les projets générateurs d'opportunités économiques, ici pour le producteur (sécurisation de son modèle économique), le consommateur (prix ajusté au coût réel) et le territoire (création d'emplois locaux) »

BILAN

_ Une page internet a été réalisée et publiée en septembre 2015. Elle dresse un **état des lieux des marchés, vente de paniers de légumes, vente de produits locaux, etc. existant sur le territoire de l'Agglomération transfrontalière.**

_ Le GECT Alzette Belval est un **facilitateur de contact entre les acteurs des filières courtes** : transmission des contacts du GASPL (Villerupt) à Eis Epicerie (Sanem) qui souhaite étendre son réseau d'approvisionnement et sa gamme de produits, un accord entre le CIGL d'Esch sur Alzette et Label Fourmi est en projet pour une collaboration franco-luxembourgeoise visant à commercialiser des produits alimentaires locaux et de qualité. L'équipe du GECT suit et encourage les développements en ce sens et accompagne les porteurs de projets.

_ Le GECT Alzette Belval est l'initiateur **d'un groupe de travail entre Sanem et Rédange pour le développement d'un projet de jardins communautaires à cheval sur la frontière.**

_ Le GECT Alzette Belval contribue à **l'émergence d'un réseau de « passionnés du jardinage »**, se greffant sur le projet commun de Sanem (LU) et Rédange (FR) de développement de jardins communautaires.

_ Le GECT Alzette Belval est **opérateur méthodologique du projet sur la transition** alimentaire en Grande Région porté par le GEIE EcoTransfaire et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. **Organiser un état des lieux de l'existant** (commerces de produits locaux, agriculteurs, vente directe,..) grâce notamment aux chambres consulaires **et s'en servir pour faire valoir les filières courtes > FAIT**
2. **Organiser des « marchés du terroir » > Idée abandonnée au profit des jardins communautaires et de la création d'un réseau local des « amis de la terre. » (Projet à dimension sociale)**

Pour une plus grande offre, ce travail pourrait peut-être être envisagé à une échelle plus large (le local peut avoir différentes échelles territoriales)

DOUX – 01 : Encourager la mobilité durable

Positionner Alzette Belval comme une agglomération durable nécessite de penser les déplacements autrement. L'afflux de nouvelles populations combiné à des infrastructures et un espace contraints nécessitent d'encourager la mise en place de nouvelles solutions de mobilité tournées vers les modes doux mais également vers des alternatives « plus propres » à l'usage de la voiture particulière classique.

Aussi le GECT Alzette Belval pourrait prôner les modes doux (marche à pied, vélo,...) pour les déplacements de proximité et encourager, dans les réflexions engagées, la prise en compte des modes alternatifs comme la voiture électrique (avec la volonté de créer des bornes de recharge compatibles de chaque côté de la frontière), le co-voiturage, l'auto-partage électrique,...

Enfin, le vélo pourrait devenir un mode de transport quotidien dans cette agglomération sous réserve d'un réseau sécurisé de pistes cyclables. Dans le cadre d'une réflexion globale et articulée sur la mobilité, un projet transfrontalier de développement de pistes cyclables pourrait être envisagé.

BILAN

Le GECT s'est fixé comme objectif **d'encourager le développement des mobilités durables sur son territoire**. À cet effet, **plusieurs réunions et échanges sur la thématique de la mobilité douce / mobilité active ont été organisées**. Il en est ressorti l'idée d'un projet visant la génération d'un réseau de voies douces à l'échelle de l'agglomération transfrontalière. **L'élaboration d'un projet a cependant été reportée à 2017** pour permettre notamment à la CCPHVA de stabiliser son rôle et sa compétence mobilité.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. Encourager le développement coordonné de solutions variées réduisant l'utilisation individuelle de l'automobile > FAIT
2. Concrétiser un projet transfrontalier (cyclo, réseau de borne électrique,...) et finançable par INTERREG en ce sens - étude, suivi, mise en œuvre >
REPORTE

Endiguer les flux, devenir un acteur de la solution transport pour les travailleurs frontaliers

Le territoire du GECT Alzette Belval est une des portes quotidiennes d'accès au Luxembourg pour les travailleurs frontaliers. La thrombose présente sur le tronçon Audun-le-Tiche – A4 luxembourgeoise, et au-delà, est liée à des déplacements vers les communes luxembourgeoises du GECT Alzette Belval mais majoritairement à des déplacements plus lointains notamment vers Luxembourg ville. Le contournement d'Audun-le-Tiche va fluidifier ce trafic cependant, il est indispensable que l'agglomération d'Alzette-Belval, « porte d'entrée du Luxembourg », s'inscrive dans les démarches d'envergures supérieures afin d'être au premier plan des réalisations.

FLUX – 01 : Accroître les dessertes et régler la thrombose

Le réseau de transport en commun est dense et diversifié mais les bus se retrouvent bloqués dans la circulation. Compte tenu de la thrombose qui existe sur l'axe central Audun/Esch aux heures de pointe, une organisation forte entre ces points devrait à la fois régler les problèmes de mobilité interne et de flux. Si cette « plateforme d'échange » est articulée avec des « plateformes de rabattement » plus éloignées : Aumetz, Thil,... et que les ruptures de charges sont réduites, cela pourrait juguler le flux en amont et répondre aux attentes des voyageurs par l'interconnexion efficace des réseaux (routiers et ferrés).

L'action en amont nécessite une chaîne modale efficace, les ruptures de charges doivent être réduites au maximum pour rendre l'offre compétitive.

Cependant, ce type de projets ne peut faire sens que s'il s'inscrit dans une vision globale de la problématique et donc à une échelle plus large que les seules communes du GECT Alzette Belval.

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La CIG franco-luxembourgeoise travaille actuellement sur ce champ et notamment sur la question générale des stratégies routières et ferroviaires

BILAN

_ Le GECT Alzette Belval participe **aux réunions et instances en matière de mobilité et fait valoir les attentes locales** (ex : GT mobilité Belval). Il est désormais identifié par les différents partenaires comme un **acteur local facilitant les échanges** (ex : groupe des AOTs).

_ Il **agit en priorité pour « son » territoire** mais **met en relation les autorités compétentes** qui ont, de fait, des assises territoriales plus grandes (cf. PROX-01)

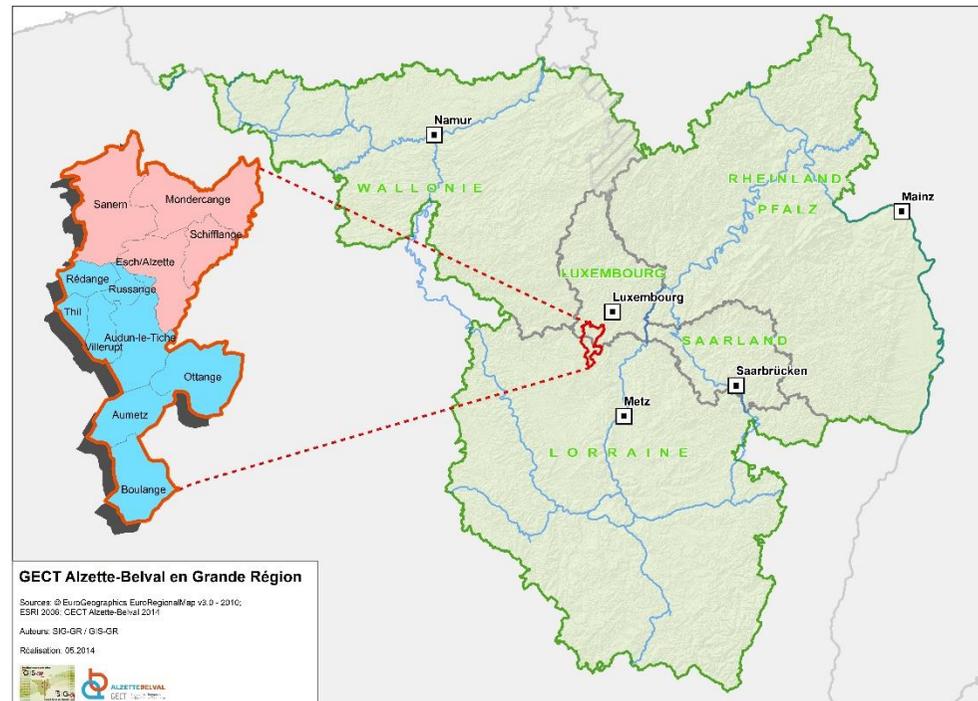
_ Le GECT Alzette Belval est également un **relais privilégié pour les transmissions d'informations aux instances infra GECT**.

ITINERAIRE OPERATIONNEL

- 
1. **Positionner le GECT Alzette Belval dans les projets d'envergure supérieure > FAIT**
 2. **Mener une étude, si nécessaire, permettant de qualifier les flux pour relayer les données > NON FAIT**
 3. **Etudier la création de nouvelles infrastructures > FAIT**

Alzette-Belval, territoire culturel, sportif, touristique européen

Malgré une réelle volonté d'agir au local et pour les habitants, il faut également garder à l'esprit que ce territoire de 12 communes et de 90 000 habitants s'ancre dans d'autres territoires d'actions et l'articulation avec les autres territoires est à assurer. Le GECT doit trouver sa place dans ces échanges et donc articuler son action (en matière de sports, culture ou tourisme) avec les projets existants. Il s'agit essentiellement de rendre lisible le territoire pour le faire valoir dans les projets d'envergure supérieure.



POSI – 02 : Inscrire le GECT Alzette Belval dans les démarches d'envergure supérieure

Beaucoup de projets sont réalisés, et font sens, à une échelle plus grande que celle du GECT Alzette Belval [groupe de travail tourisme issu de la CIG et qui travaille sur le tourisme de mémoire / Grande Région qui axe ses chantiers vers les professionnels du secteur touristique / Toinicités qui envisage un travail sur l'évènementiel et le tourisme mémorial]. Le GECT doit trouver sa place dans ces différentes échelles territoriales notamment en matière de tourisme, culture ou sport, afin que les projets « très locaux » servent le « faire vivre ensemble » et le relais montant ou descendant servira à inscrire l'agglomération transfrontalière dans la réalité des échelles plus vastes.

Deux idées:

- Relayer les appels à projets, les réflexions, les travaux portés à une échelle plus large vers les structures locales qui ne peuvent pas «faire la veille »
- Capter les opportunités pour le territoire. La position d'interlocuteur unique peut également faciliter les relations

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La CIG franco-luxembourgeoise travaille sur les thématiques de la Culture et du Tourisme

La Grande Région est très active en matière de promotion culturelle notamment via le site plurio.net qui recense la totalité des sites culturels et des manifestations à l'échelle de la Grande Région.

BILAN

_ le GECT relaie les appels à projets ou séminaires organisés à l'échelle de la Grande Région vers les acteurs locaux. Il s'efforce parallèlement de faire valoir les projets locaux dans d'autres strates.

_ Le GECT Alzette Belval a créé un compte sur plurio.net et « sortir en Lorraine » afin de relayer sur les deux versants du territoire les manifestations qu'il organise (forum des jeunes, journées du patrimoine, course transfrontalière,...)

_ Il est le relais vers la CIG des problématiques transfrontalières rencontrées (ex : non reconnaissance des licences sportives luxembourgeoises par la fédération française d'athlétisme).

_ Il travaille en priorité sur « son territoire » mais sait travailler sur des assises plus larges quand cela est nécessaire ex : Journées Européennes du Patrimoine 2016 avec un réseau d'acteurs plus large que le seul territoire d'Alzette Belval (office de Tourisme du Pays de Longwy).

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. Relayer les appels à projets, les réflexions, les travaux portés à une échelle plus large vers les structures locales qui ne peuvent pas «faire la veille et proposer le territoire du GECT comme territoire-laboratoire et s'appuyer sur les démarches existantes pour valoriser le territoire et Positionner les projets locaux dans les instances plus larges >FAIT
2. Valoriser les sites touristiques, les manifestations et les événements locaux vers d'autres cibles > FAIT grâce notamment au site internet et aux journées européennes du patrimoine
3. Encourager les échanges de données entre professionnels du secteur (notamment touristique) > EN COURS

D. CONCLUSION

Le bilan dressé énonce, quantifie et qualifie les réalisations portées par le GECT Alzette Belval entre 2014 et 2016. L'objectif était de livrer un état des lieux des travaux menés en listant les réussites comme les échecs ou retards de réalisation. La période volontairement courte a servi de « rampe de lancement » pour le GECT Alzette Belval, tout juste installé. Aussi, cela n'a pas permis de mettre en œuvre et d'aboutir à des résultats définitifs pour chacune des orientations dans la période fixée. Ces « points négatifs » s'expliquent par :

- l'interaction d'autres partenaires ou autorités qui connaissent un calendrier différent de celui envisagé par le GECT Alzette Belval,
- des choix internes consacrant davantage de temps et de moyens à certains sujets au détriment d'autres,
- l'abandon pur et simple de certaines idées qui finalement ne répondaient pas, ou peu, aux besoins identifiés pour l'agglomération transfrontalière.

A l'aune de ce bilan, le GECT Alzette Belval doit donc se doter d'une nouvelle stratégie pour une nouvelle période, mais cette dernière sera surtout une mise à jour de la première version afin de poursuivre les travaux engagés et de clarifier le cadre d'actions du GECT Alzette Belval.

Ceci étant, les membres du Bureau du GECT Alzette Belval, réunis en octobre 2016, ne souhaitent pas élaborer la stratégie _ seconde période « en interne ». Ils ont donc validé une méthodologie prévoyant d'interroger officiellement les membres du GECT, ainsi que les communes membres et ses partenaires privilégiés afin qu'ils puissent faire connaître leurs avis et leurs souhaits particuliers pour la stratégie _ période 2017/2020. Parallèlement, une « consultation publique » ouverte à tous sera organisée afin de prendre en compte les attentes locales émanant des associations, des habitants, des acteurs locaux,.... L'agglomération transfrontalière d'Alzette Belval se construit ensemble, aussi chacun doit pouvoir exprimer ses attentes.